

FICHE DE DONNEES SECURITE BOREAL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Émail Boréal – Forever Glazed (poudre)



1. Identification de la substance/du mélange et de la société

- **Nom du produit** : Boréal (poudre d'émail, haute température cône 9–10)
- **Usage identifié** : Émaillage céramique – préparation à liquéfier et application sur biscuit/dégourdi.
- **Fabricant/Fournisseur** : Forever Glazed – Yojo Studio (Emmanuelle Pace), Alpes-Maritimes, France
 - Contact : contact@foreverglazed.com – www.foreverglazed.com
- **Numéro d'urgence** : **(33) 1 45 42 59 59** (Numéro téléphonique national des Centres Antipoison (ORFILA))

2. Identification des dangers

- **Classification CLP (CE) n°1272/2008** : mélange **non classé** dangereux sur la base des données disponibles.

- **Mentions complémentaires :**
 - **EUH212** – Attention! En cas d'utilisation, formation possible de poussières respirables dangereuses. Ne pas respirer les poussières.
- **Autres dangers :**
 - Poussières minérales irritantes pour les voies respiratoires et les yeux lors des manipulations à sec.
 - Contient de la **silice cristalline (quartz)** : l'exposition **chronique** aux poussières respirables doit être strictement contrôlée.
- **Pictogrammes / Mot-signal** : aucun requis pour un mélange non classé.

3. Composition / informations sur les composants

Mélange de matières premières minérales pour émail céramique.

Composant	N° CAS	% m/m (indicatif)*	Notes
Feldspath potassique (groupe feldspath)	68476-25-5 (générique)	30-60	Flux
Dolomie (CaMg(CO ₃) ₂)	16389-88-1	10-25	Flux/calcium-magnésium
Silice (quartz)	14808-60-7	10-30	Source de SiO ₂ – poussières respirables à contrôler
Kaolin	1332-58-7	5-15	Argile
Rutile (TiO ₂ , forme rutile)	1317-80-2	1-10	Opacifiant/colorant
Oxyde de fer rouge (Fe ₂ O ₃)	1309-37-1	0.5-8	Colorant
Bentonite	1302-78-9	1-3	Agent thixotrope

4. Premiers secours

- **Inhalation** : amener à l'air libre. Surveiller les symptômes d'irritation. Consulter si gêne persistante.

- **Contact cutané** : laver à l'eau et au savon. Retirer les vêtements poussiéreux.
- **Contact oculaire** : rincer délicatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles si possible. Consulter en cas d'irritation persistante.
- **Ingestion** : rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter si malaise.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Produit non combustible.**
- Moyens d'extinction appropriés au feu environnant.
- Pas de dangers particuliers connus liés au produit.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Éviter la formation de poussières. Ventiler.
- Porter protection respiratoire **FFP3**, lunettes et gants.
- Ramasser à sec (aspiration avec filtre HEPA privilégiée) ou à l'eau. Éviter le balayage à sec.
- Éliminer conformément à la réglementation locale.
- Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement, éviter dans la mesure du possible de le déverser.

7. Manipulation et stockage

- **Manipulation :**

Le produit ne requiert aucune mesure spéciale de manipulation, il est recommandé de suivre les mesures générales :

Pour la protection personnelle se reporter à la section 8.

Il est formellement interdit de fumer, manger ou boire dans la zone d'application du produit.

Respecter la législation relative à la Sécurité et à l'Hygiène dans le cadre du travail.

Ne jamais utiliser la pression pour vider les containers, ces derniers n'ayant pas été conçus pour résister à la pression.

- Utiliser en milieu ventilé ; éviter d'inhaler la poussière (préparer en liquide si possible).
- EPI recommandés : **masque FFP3**, gants nitrile, lunettes.
- **Stockage :**
 - Conserver au sec, bien fermé, à l'abri de l'humidité.
 - Température ambiante ; tenir hors de portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- **Valeurs limites d'exposition (réf. UE) :** Silice cristalline respirable (quartz) : **0,1 mg/m³** (VLEP indicatives UE) – vérifier les VLEP nationales.
- **Contrôles techniques :** aspiration/ventilation locale lors des opérations génératrices de poussières.
- **EPI :**
 - Respiratoire : **FFP3** (EN 149) pour opérations à sec.
 - Mains : gants nitrile.
 - Yeux/visage : lunettes de sécurité.
 - Peau : vêtements de travail fermés, hygiène rigoureuse de l'atelier.

9. Propriétés physiques et chimiques

- **Aspect :** poudre minérale, couleur rouge/ocre selon lot.
- **Odeur :** inodore.
- **Point d'éclair :** non applicable (inorganique/non combustible).
- **Solubilité :** insoluble dans l'eau ; se disperse en suspension..
- **Stabilité thermique :** stable aux T° ambiantes ; fond et réagit uniquement en cuisson céramique.

10. Stabilité et réactivité

- **Stabilité :** stable dans les conditions normales d'entreposage et d'usage.
- **Réactivité :** aucune réaction dangereuse connue à T° et P ambiantes.
- **Conditions à éviter :** humidité (agglomération), génération de poussières.

- **Matières incompatibles** : acides forts (dissolution partielle de carbonates/argiles).
- **Produits de décomposition dangereux** : aucun dans les conditions normales.

11. Informations toxicologiques

- **Voies d'exposition** : inhalation de poussières, contact oculaire/cutané.
- **Effets potentiels** : irritation mécanique des voies respiratoires et des yeux.
- **Silice cristalline respirable** : risque à long terme en cas d'expositions répétées et non contrôlées – respecter strictement les VLEP et EPI.

12. Informations écologiques

- Produit minéral **non classé dangereux pour l'environnement**.
- Persistance/biodégradabilité : non applicable (minéral).
- Écotoxicité : faible attendu. Éviter les déversements massifs dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

- Déchets de poudre : éliminer conformément à la réglementation locale (déchets inertes/minéraux).
- Emballages : vider, dépoussiérer ; recyclage des sachets/cartons si filière disponible.

14. Informations relatives au transport

- **Non dangereux** au sens des réglementations ADR/RID/IMDG/IATA.
- Transporter en contenants fermés pour éviter l'émission de poussières.

15. Informations réglementaires

- Règlements : **REACH / CLP** applicables aux mélanges.
- Étiquetage conseillé pour mélange non classé contenant de la silice cristalline :
 - **EUH212** « Attention ! ... poussières respirables dangereuses... »

- **EUH210** « Fiche de données de sécurité disponible sur demande. »
- Aucune substance SVHC intentionnellement ajoutée connue.

16. Autres informations

- **Usages déconseillés** : tout usage autre que céramique.
- **Formation de l'utilisateur** : bonnes pratiques d'hygiène d'atelier céramique ; contrôle des poussières.
- **Base de rédaction** : FDS de matières premières, bonnes pratiques atelier, exigences REACH/CLP.
- **Clause** : Les informations ci-dessus décrivent le produit en l'état (poudre).

Ce produit est destiné à un usage céramique maîtrisé. Il n'est pas destiné à un usage grand public non encadré.

Date d'émission / révision de la présente fiche : 22/01/2026

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement (UE) n°2020/878.
